



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 76614

Texte de la question

M. Christophe Premat alerte Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la nécessité de prévenir davantage les effets secondaires du paracétamol. En septembre 2013, Bernard Bégaud et Dominique Costagliola avaient rendu un rapport sur les effets secondaires du paracétamol. Une étude britannique publiée au début du mois dans la revue *Annals of the Rheumatic Diseases* insiste sur les effets à long terme du paracétamol sur le corps humain. La surconsommation de paracétamol (plus de 15 comprimés par semaine) augmente de manière significative le risque d'accidents cardio-vasculaires. Le paracétamol constitue un marché de 400 millions de boîtes vendues en France chaque année. Les études sont encore disparates et balbutiantes sur ces effets secondaires mal connus. Il aimerait savoir si le Gouvernement envisage de lancer des études rigoureuses sur ce sujet afin que l'utilisation de ces médicaments soit mieux ciblée et que le public soit alerté des effets secondaires du paracétamol sur le long terme.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76614

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2052